

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 27/04/2009

Révision : 27/04/2009

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . **Identification de la substance ou de la préparation :**
- . **Nom du produit :** COLLE DE PEAU DE LAPIN SP2036A
- . **Emploi de la substance / de la préparation :** Colle réversible
- . **Producteur / Fournisseur :**
FERRURES ET PATINES
2, rue Paul Rohmer
67200 STRASBOURG
Tél : 03 90 20 46 70
Fax : 03 90 20 46 79
info@ferrures.com
- . **Service chargé des renseignements :** Laboratoire
- . **Renseignement en cas d'urgence :** ORFILA Tél : +33(0)1.45.42.59.59

2. Identification des dangers

- . **Principaux dangers :** Néant
- . **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :**
Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
- . **Système de classification :**
Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

3. Composition / informations sur les composants

- . **Substances Dangereuses représentatives :** (présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pure à 100%).
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.
- . **Autres substances apportant un danger :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.
- . **Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.
- . **Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :** Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

4. Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Non concerné

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 27/04/2009

Révision : 27/04/2009

Nom du produit : COLLE DE PEAU DE LAPIN SP2036A

(suite de la page 1)

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles** : Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
- **Mesures pour la protection de l'environnement** : Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
- **Méthodes de nettoyage** : Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7. Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

- **Prévention des incendies** : Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- **Mesure d'ordre technique** : Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.
- **Équipement de protection individuelle** : Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

9. Propriétés physique et chimique

- **Etat physique** : Poudre ou granules
- **pH de la préparation** : Neutre
- **Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est** : 6.50
- **Point/intervalle d'ébullition** : non précisé
- **Intervalle de Point Eclair** : non concerné
- **Pression de vapeur** : inférieure à 110kPa (1.10 bar)
- **Densité** : < 1
- **Solubilité dans l'eau** : Soluble
- **Point/intervalle de fusion** : non précisé
- **Température d'auto-inflammation** : non précisé
- **Point/intervalle de décomposition** : non précisé

10. Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS

11. Informations toxicologiques

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 27/04/2009

Révision : 27/04/2009

Nom du produit : COLLE DE PEAU DE LAPIN SP2036A

(suite de la page 2)

12. Informations écologiques

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

· **Déchets :** Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

· **Emballages souillés :** Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

· **Dispositions légales :**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

14. Informations relatives au transport

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007 – IMDG 2006 – ICAO/IATA 2007)

15. Informations réglementaires

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la Directive dite <Toutes préparation> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été prise en compte la directive 2008/58/CE portant 30^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses)

A aussi été prise en compte la directive 2009/2/CE portant 31^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses)

A aussi été pris en compte le Règlement (CE) n°1272/2008.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

16. Autres données

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.